IDENTITÉ MULTIPLE ET DISCRIMINATION AU CANADA

RICHARD BOURHIS

Richard Bourhis a obtenu une licence en psychologie à l'Université McGill et un doctorat en psychologie sociale à l'Université de Bristol, au Royaume-Uni, en 1977. Il a été professeur associé au département de psychologie de l'Université McMaster en Ontario jusqu'en 1988, professeur titulaire au département de psychologie de l'Université du Québec à Montréal (UQAM) jusqu'en 2015 et est actuellement professeur émérite à l'UQAM. M. Bourhis a publié plus de 170 articles/chapitres et de nombreux ouvrages en anglais et en français sur les relations entre les immigrants et les communautés d'accueil, la discrimination, la communication interculturelle, le bilinguisme et l'aménagement linguistique. Il a reçu un doctorat Honoris causa de l'Université de Lorraine, en France, la médaille d'or de la Société canadienne de psychologie pour l'ensemble de sa contribution à la psychologie canadienne et a été élu membre de la Société royale du Canada.

La psychologie sociale fait appel à quatre concepts pour analyser les relations intergroupes harmonieuses ou conflictuelles dans les sociétés multiethniques comme le Canada: la catégorisation, les identités multiples, les préjugés et la discrimination (Bourhis, 2021). Abordons le thème de la catégorisation par une citation d'Albert Einstein, le scientifique qui proposait la théorie de la relativité au seuil de la Deuxième Guerre mondiale. Voici son observation en 1936 portant sur ses catégories d'appartenances et les préjugés qu'il subissait.

> « Si la relativité se révèle juste, les Allemands diront que je suis allemand, les Suisses que je suis citoyen suisse, et les Français. Si la relativité se révèle fausse, les Français diront que je suis suisse, les Suisses que je suis allemand, et les Allemands que je suis juif.»

Au-delà du grand scientifique Einstein, il y a Einstein l'Allemand, Einstein le Juif, Einstein le résident de France et des États-Unis. Il y a Einstein, membre de plusieurs catégories sociales distinctes, mais aussi un individu appartenant à la plus grande des tribus, celle des humains. Ces appartenances sont aussi réelles qu'arbitraires. Appartenir à une catégorie sociale plutôt qu'à une autre peut mener ou non à être la cible de préjugés et de discriminations. Si la théorie de la relativité avait été fausse, Einstein ne pouvait être qu'étranger ou demandeur d'asile, et encore, pas n'importe lequel. Heureusement pour Einstein le scientifique, la théorie de la relativité s'est révélée exacte. Mais surtout, indépendamment de son génie et ses contributions scientifiques, c'est grâce à son acuité politique qu'il a su quitter l'Allemagne nazi juste à temps pour éviter son extermination génocidaire en tant que juif, son appartenance catégorielle la plus vulnérable. Ainsi, appartenir à une catégorie sociale plutôt qu'à une autre peut nous amener ou non, à être la cible de préjugés, de discrimination ou de génocide.

La catégorisation sociale est un outil cognitif qui nous aide à découper et classifier notre environnement physique et social. La catégorisation est un processus fondamental, normal et efficace et nécessaire chez les humains. Mais la catégorisation sociale a aussi son côté sombre, et ce, depuis la nuit des temps.

Nous avons tendance à dire « nous » pour référer à notre endogroupe, c'est-à-dire à ces individus que nous catégorisons comme membres de notre propre groupe d'appartenance et auxquels nous avons tendance à nous identifier. Par ailleurs, on définit un exogroupe comme les individus que nous catégorisons comme membres d'un groupe d'appartenance *autre que le nôtre* et auquel on ne s'identifie pas. Ainsi, lorsque nous parlons d'un exogroupe, nous aurons tendance à parler « d'eux ».

En psychologie sociale, on s'intéresse beaucoup aux phénomènes intergroupes relevant des catégories sociales imposées liées au genre, à l'âge, à l'origine ethnique, l'origine religieuse, linguistique ou culturelle, au handicap physique ou mental. Dans plusieurs de ces cas, nous n'avons pas choisi d'être membres de groupes valorisés ou dévalorisés à notre naissance. Les individus membres de ces catégories peuvent difficilement nier qu'ils sont membres de ces groupes et ils ne peuvent pas facilement changer d'appartenance bien que l'étanchéité de ces catégories et leur statut social varie selon le contexte culturel, politique et historique. Par exemple au Québec, une Haïtienne d'un certain âge aux prises avec le racisme, le sexisme et l'âgisme ne peut pas s'extraire facilement de ses appartenances dévalorisées pour échapper aux préjugés et discriminations qu'elle peut subir au quotidien.

Nous faisons tous partie d'une multitude de groupes et de catégories sociales. Notre auto catégorisation fait le pont entre notre soi personnel unique et l'appartenance à nos catégories multiples. À quel moment le « soi personnel » devient-il le « nous collectif » ? Le contexte social et nos croyances et émotions y sont pour beaucoup. Notre « soi personnel » est surtout saillant dans nos relations affectives avec nos parents, nos frères et sœurs, nos amies et nos partenaires de vie. Le « nous collectif » devient important quand notre sort personnel devient tributaire de notre sort collectif en tant que membre de nos catégories sociales telles que le genre, l'ethnicité, la religion ou la langue.

Voici un exemple d'appartenance à des catégories multiples. Je cite un extrait d'une entrevue avec l'athlète montréalais Bruny Surin qui venait de remporter le 100 mètres aux Grand Prix d'athlétisme de Grande-Bretagne le 5 août 2000.

Le Journaliste demande : « Aimeriez-vous dire quelque chose, sans qu'aucune question soit posée ? »

Bruny Surin : « Oui … Je n'aime pas parler politique. Vous savez, j'appartiens à plusieurs communautés. Oui, je suis fier d'être Haïtien. Oui, je suis fier d'être Québécois, et oui, je vais être fier de porter les couleurs du Canada aux Jeux olympiques de Sydney. Mais mon choix, à moi, se serai d'avoir un maillot aux couleurs d'Haïti, du Québec et du Canada en même temps. Et puis, surtout, de passer le premier la ligne d'arrivée de la grande finale du 100 mètres aux Jeux de Sydney. » *La Presse*, le 13 aout 2000, « La personnalité de la semaine ».

L'athlète Bruny Surin témoigne de la possibilité des appartenances multiples et la force de ses identités positives qui ont enrichi ses succès sportifs personnels. En 2022, Bruni Surin a reçu la médaille de l'*Ordre du Canada* pour son implication dans l'animation sportive chez les jeunes de toutes origines culturelles des quartiers défavorisés de Montréal depuis plus de vingt ans.

Les identités multiples positives peuvent être additives et contribuer à un soi personnel mieux intégré et harmonieux. L'idéal d'une société libre, plurielle et démocratique comme le Canada est de permettre à tous les individus d'exprimer et de vivre leurs identités multiples sans être forcés de s'identifier à une seule et unique catégorie nationale, ethnique, religieuse ou de genre. La cohésion sociale se construit en permettant aux individus d'exprimer leurs identités multiples sans être accusés de traitrise, d'être punis ou d'être répudiés par son propre groupe ou par la majorité dominante. Hélas, dans les sociétés polarisées, les factions sociales imposent souvent aux individus de prouver leur loyauté en choisissant qu'une seule appartenance identitaire. Que ce soit au nom d'une majorité ou d'une minorité, on somme l'individu à prendre parti : « Vous faites partie du problème ou de la solution ? » « Vous êtes avec nous ou contre nous ? »

Parfois, des « évènements critiques » imposent aux individus de choisir une catégorie unique, souvent dévalorisés par la majorité. Prenons le cas du 11 septembre 2001, qui fut le jour du plus meurtrier attentat terroriste de l'histoire des États-Unis. Ces attentats commis à New York et Washington par 19 terroristes suicidaires dont quinze originaires de l'Arabie Saoudite ont été dirigés par Oussama Ben Laden, établis en Afghanistan à l'époque. Les attentats ont été vécus en temps réel par des millions de téléspectateurs dans le monde visionnant avec horreur les avions heurtant le World Trade Center. Le bilan officiel de l'attentat a été de 2 977 morts et de 6 291 blessés.

Dix ans plus tard en 2021, Rima Elkouri, une journaliste de *La Presse* à Montréal, analysait l'avant et l'après 11 septembre 2001 pour les personnes musulmanes constituant 3 % de la population du Québec. D'origine multiple dont syrienne, Rima Elkouri observe le regard d'une majorité occidentale qui se transforme envers les minorités musulmanes maintenant stigmatisée, porteuse d'une culpabilité par association et qui contribue à la construction du préjugé de « l'Arabe musulman suspect ». Rima

Elkouri décrit l'impact de cette tragédie du 11 septembre sur son image de soi personnelle et qui chamboule ses identités multiples. Dans *La Presse* du 7 septembre 2021, Rima Elkouri relate son expérience ainsi :

> « Je n'ai pas changé dans la nuit du 10 au 11 septembre 2001. Ce qui a changé, c'est le regard que l'on posait sur moi. Pour moi, comme pour des milliers d'autres citoyens trimballant des origines arabes, il y a eu un « avant » et un « après », avec des résonances bien personnelles. La veille, nous avions beau être mille choses différentes – chrétiens, musulmans, athées, nés à Montréal, Alep, Chicoutimi, Beyrouth ou Alger –, le matin du 11 septembre, nous n'étions plus qu'une seule chose : Arabes et donc suspects. Nous avions beau avoir mille visages, mille métiers, mille parcours avec leurs identités à traits d'union n'entrant dans aucune petite case – québécoise-syrienne-arménienne-sénégalaise-française-libanaise dans mon cas –, les traits d'union ont été rangés. Il n'y avait plus que deux cases proposées par George W. Bush : « Nous » et « Eux ». Ne choisissez pas votre camp. On l'a fait pour vous… Devant l'horreur, les yeux gonflés d'effroi, le cœur en miettes pour les victimes américaines, nous basculions bien malgré nous dans le camp du « Eux ». Ceux qui, tout en pleurant 3000 morts innocents, étaient désignés coupables par association. Ceux qu'il faut surveiller, dont il faut se méfier. Ceux que l'on somme sans cesse de montrer patte blanche, d'expliquer que non, arabe n'est pas synonyme d'islamiste ou de terroriste, non, on n'a aucune sympathie pour les fanatiques d'Al-Qaïda, non, l'extrémisme violent n'est pas "dans notre culture"… »

L'expérience personnelle de la journaliste montréalaise reflète ce que beaucoup d'arabes vivant en Occident ont vécu depuis les évènements du 11 septembre 2001: les identités multiples sont réduites à une seule catégorie: minorité suspecte. C'est le dommage collatéral de la polarisation « nous – eux » suite à un évènement tragique pour tant de victimes aux États-Unis. Ces considérations nous amènent à la psychologie des préjugés et des discriminations.

Les préjugés sont des attitudes négatives envers les membres d'un exogroupe qui reposent sur des généralisations erronées et rigides. Les préjugés s'expriment surtout sur le plan affectif et émotif. Les sentiments associés aux préjugés peuvent aller du simple inconfort en présence d'un membre de l'exogroupe jusqu'à la méfiance, la peur, le dégout et l'hostilité.

La discrimination est tributaire à la fois de la catégorisation sociale « eux-nous » et des préjugés. Lorsque les personnes passent aux actes, que des réactions comportementales sont observables, il est question de la discrimination. D'une part la discrimination peut se manifester dans les comportements verbaux et non verbaux qui expriment l'antipathie éprouvée à l'égard d'un exogroupe. La discrimination implique des comportements qui favorisent l'endogroupe et qui peuvent aussi rejeter des personnes en raison de leur appartenance à un exogroupe. Les recherches montrent que la discrimination pro-endogroupe est un comportement universel qui consiste à traiter les membres de notre propre groupe plus favorablement que les membres des exogroupes. Ainsi, favoriser consciemment ou pas, les candidats de notre propre groupe pour

l'embauche dans les entreprises ou l'administration publique est avantageux pour l'avancement de notre endogroupe, mais finit par désavantager les exogroupes exclus de ces institutions. Les recherches en santé publique montrent qu'à la longue la discrimination mine la santé mentale et physique de ses victimes (Bourhis, 2020).

Les discriminations individuelles et systémiques sont souvent légitimées consciemment ou implicitement par des idéologies justificatrices comme le sexisme, le racisme, l'antisémitisme et l'islamophobie. Comme le note John Berry, la discrimination demeure un phénomène mondial qui a des conséquences corrosives pour ses victimes et est ultimement déshumanisante pour ses perpétrateurs. Tous les citoyens ont avantage à soutenir les efforts pour combattre les discriminations individuelles et systémiques au Canada comme ailleurs dans le monde.

RÉFÉRENCES

Bourhis, R.Y. (2020). « A journey researching prejudice and discrimination ». *Canadian Psychology*, 61, 95–100.

Bourhis, R.Y. (2021). « Les préjugés, la discrimination et les relations intergroupes ». Dans Robert, J. Vallerand (dir.). *Fondements de la psychologie sociale*. (p. 390–436). Montréal : Chenelière Éducation.